

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 57 (1984)

Heft: 5

Artikel: La solidarité coopérative : des voies possibles de solidarité coopérative

Autor: Hermenjat, Renée

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La solidarité coopérative

Pour son congrès annuel 1984, le 7 avril dernier, l'USAL avait choisi la ville de Berne, et pour sujet :

Des voies possibles de solidarité coopérative

Comme toujours l'organisation était excellente. Les délégués romands ont apprécié la traduction simultanée.

Coopératives – Solidarité et tiers monde

La parole a été donnée en premier lieu à M. B. Heinen, de Cologne, représentant la DESWOS – Aide au développement en Allemagne en faveur de l'habitat social.

Cette organisation repose sur les associations et entreprises à caractère coopératif dans le domaine du logement en République fédérale allemande.

M. Heinen a d'abord félicité les organisateurs d'avoir choisi *la solidarité* pour sujet d'assemblée. C'est peut-être l'occasion de faire le bilan *des solidarités*.

Certes, la solidarité est l'idée de base de toute création d'une société coopérative, lorsque des hommes et des femmes se groupent pour résoudre un problème commun.

Mais la solidarité extérieure ne va pas de soi. Surtout lorsqu'il s'agit des populations du bout du monde. Les images quotidiennes de la misère intolérable des pays sous-développés deviennent banales et démobilisent les bonnes volontés. On dit aussi que les pauvres des pays riches paient pour les riches des pays pauvres. Cette affirmation, parfois exacte, participe encore à cette démobilisation.

Citoyens et gouvernements refusent de voir cette réalité insoutenable et calent devant l'effort. La France ne consacre que 0,74% de son PNB à l'aide aux pays sous-développés... et elle est de loin la plus généreuse!

Les augmentations de ces aides ne sont pas populaires et ne tentent ni les politiciens, ni les électeurs.

Des logements et aussi des emplois

Les coopératives ne doivent pas seulement prendre conscience de la nécessité d'agir en faveur des plus démunis. Elles doivent contribuer activement et agir au lieu de préconiser la solidarité de manière uniquement verbale. La misère engendre la misère. Elle fait exploser la démographie et provoque l'exode rural. Au contraire, la trop grande sécurité fait disparaître les familles nombreuses.

La DESWOS a pour but de créer des logements durables et décents. Ces réalisations ont un double but : loger les sans-abri et créer des emplois.

Quatre projets ont été menés à chef, neuf sont actuellement en voie de réalisation, et six

autres sont planifiés pour 1984/85 dans des régions agricoles des pays tels que Colombie, Guatemala, Nicaragua, Honduras, Inde, Pakistan et Sri Lanka.

Ces mesures sont complétées par des programmes d'instruction et d'information pour donner une valeur d'exemple à ces réalisations.

La DESWOS s'efforce de faire participer réellement les habitants concernés en leur accordant leur part des ressources. Participation aussi à l'édification des maisonnettes, avec techniques locales ou modernes, selon les régions.

Des emplois sont ainsi créés, une certaine formation professionnelle est donnée pour la construction même, puis pour l'entretien.

Assumer le « suivi »

Les cadeaux ne suffisent pas pour des familles aussi démunies. La DESWOS veille à ce que la gestion et l'entretien des constructions puissent être assumées par les habitants.

Nous avons vu les images de ces travaux : avant, pendant et après.

Avant : l'indicible misère de ces familles vivant nombreuses dans des abris que nous jugerions indignes de nos chèvres.

Pendant la construction : tous participent, hommes, enfants et femmes, belles et dignes dans leur sari.

Après : à l'aise dans ces maisons que nous trouverions modestes, mais qui là-bas sont de vraies maisons, spacieuses et solides.

Pour la DESWOS, le développement des campagnes doit être placé au premier plan, justement pour éviter l'exode rural qui fait s'entasser par millions les paysans chassés par la famine à Mexico, Bombay, Le Caire ou Séoul, dans les grandes métropoles du tiers monde.

En Suisse :

Certains orateurs ont déploré un certain déclin de l'esprit coopératif, comme M. E. Matter, de la Fédération des coopératives de construction et d'habitation du Nord-Ouest, à Bâle :

« L'encouragement de la Confédération à la construction de logements et la bonne volonté des comités n'ont pas suffi à inciter les membres des coopératives à prendre des risques élevés. L'appel à la solidarité des sociétaires n'a malheureusement engendré aucune réaction positive.

» La reprise d'éventuels immeubles locatifs sur la base de contrats de droit de superficie déjà établis d'avance n'a guère trouvé d'approbation auprès des membres des différentes coopératives. »

Solidarité par le système de péréquation

A Lucerne, la Société coopérative générale de construction ABL a créé un *fonds de péréquation des intérêts*. Ce fonds accumule des réserves en période de taux d'intérêts favorables. Ces réserves pourront être utilisées dans des périodes moins bonnes ou aussi pour permettre une réduction temporaire des nouvelles constructions coûteuses.

A Lucerne toujours, le système de péréquation permet de réduire les loyers des coopérateurs à faible capacité financière, particulièrement les personnes âgées.

«Logis suisse romand»

M. François Picot a parlé de la création, de la mise en place et des premières réalisations concrètes de «Logis suisse romand».

Destiné à soustraire à la spéculation des terrains et des immeubles, cette société anonyme fondée par la Confédération, l'USAL, les syndicats et les banques cantonales a pu acquérir à Marly, dans les environs de Fribourg, un terrain de 20 320 m².

La région de Marly se développe beaucoup au point de vue industriel, et la cité «Bel Air» se verra dotée de huit immeubles locatifs de huit appartements chacun. Neuf villas sont aussi prévues.

La société «Logis suisse» a pu acquérir un fonds de placement intitulé IFCA, géré par des banques cantonales. Ce fonds risquait d'être liquidé en détail et plusieurs immeubles à loyer modéré seraient tombés dans le marché libre.

Ainsi «Logis suisse romand» gère pour le moment 235 appartements; 78 logements sont en construction à Cortaillod.

«Logis suisse romand» aura bientôt acquis sa vitesse de croisière. Elle pourra mettre en pratique le but principal mentionné dans ses statuts:

— La transmission de terrains, d'immeubles et de droits de superficie acquis (en propriété, en location ou en droit de superficie) à des coopératives et d'autres organisations qui ont pour but l'encouragement, la construction de logements à des conditions avantageuses.

* * *

Le repas fut l'occasion pour les délégués d'échanger des idées et de prendre des contacts. Un divertissement tzigane bienvenu donna une note gaie à la manifestation.

La table ronde qui suivit permit un dialogue enrichissant entre les participants et les conférenciers.

M. F. Nigg, secrétaire général de l'USAL suisse, constata pour conclure que le travail accompli par les coopératives reviendrait bien plus cher à la collectivité s'il était confié aux instances étatiques. On peut même se demander, où donc, dans ce cas, les pouvoirs publics trouveraient les fonds...

Renée Hermenjat.

Aide en faveur d'un habitat plus humain dans le tiers monde

B. Heinen, Cologne

La population actuelle du globe s'élève à environ 4,7 milliards d'êtres humains. Selon les prévisions, elle se chiffrera en l'an 2000 à 6,3 milliards, 92% de la croissance démographique étant attribuée aux pays dits en développement. La désertion des campagnes vers les villes se poursuit de manière inquiétante, accentuant par là encore la croissance des agglomérations urbaines dans le tiers monde. A titre d'exemples, citons quelques chiffres prévisibles pour certaines villes: Mexico-City: 30 millions d'habitants, Calcutta: 20 millions,

Bombay, Le Caire, Djakarta, Séoul: chacune 15 à 20 millions. En l'an 2000, il y aura 400 villes de plus d'un million d'habitants. Bien plus de la moitié de la population réside dans les bidonvilles de ces villes.

Les caractéristiques des conditions de vie et d'habitat sont les suivantes: chômage sans aucune sécurité sociale qui soit assumée par l'Etat ou un autre système — faim, sous-alimentation, espérance de vie très basse — enfants utilisés comme main-d'œuvre, prostitution, dissolution des familles, criminalité, agitation politique — mouvements insurrectionnels, meurtres, instabilité politique.

Une étude présentée actuellement par l'Institut Worldwatch à Washington montre que ce ne sont pas seulement les catastrophes dues à la sécheresse, mais avant tout les lents processus tels que la croissance démographique, l'érosion du sol et le manque d'investissements des gouvernements dans l'économie qui mènent à des famines de plus en plus catastrophiques.

Alors que dans la période entre 1950 et 1973 la production mondiale des céréales augmentait de 3,1% par année, elle a maintenant rétrogradé à moins de 2%, un taux de croissance inférieur à celui de l'explosion démographique. En Afrique, ce sont actuellement 145 millions d'êtres humains qui sont menacés de famine.

Le jugement suivant porté par Robert McNamara que «si les villes ne se mettent pas à lutter contre la misère de manière constructive, c'est la misère qui va lutter de manière destructive contre les villes» peut s'appliquer également sur un autre plan aux rapports existant entre les pays riches et les pays pauvres.

1. Selon l'ONU, il y aura en l'an 2000, dans le tiers monde, 600 millions d'habitants dans les villes: ils ne disposeront ni de nourriture suffisante, ni d'installations sanitaires, ni d'eau potable, ni de formation scolaire; quel sera leur avenir?

